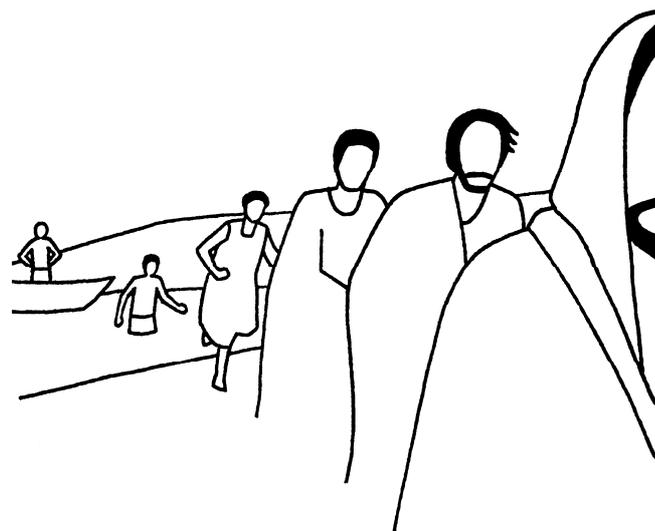


<p>Samedi 25 Janvier Conversion de Saint Paul, Apôtre</p> <p align="center"><i>61^{ème} Journée Mondiale des lépreux</i></p> <p>10 h 30 Messe aux Capucins à VALRÉAS préparée par Mado et Henri</p> <p>17 h 45 Messe à l'église de RICHERENCHES à l'intention du défunt Roger POLLET-VILLART et sa famille</p> <p>19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS avec la participation du Corps des Sapeurs Pompiers de VALRÉAS : bénédiction de la statue de leur Sainte patronne et des casques Action de grâces de Jacqueline et Joseph BUONO et leurs enfants à l'intention du défunt Pierre WIEDER et de la famille Camille NIEK et Marie-Paule</p> <p>Dimanche 26 Janvier 3^{ème} dimanche du Temps Ordinaire</p> <p align="center"><i>61^{ème} Journée Mondiale des lépreux</i></p> <p>09 h 30 Messe à l'église de GRILLON à l'intention du défunt Marcel RIEU</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de VISAN</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts Lucie DEVAUX, Jean Marie COSTE et Henri BARBELENET</p> <p>Lundi 27 janvier Ste Angèle Merici</p> <p>17 h 00 Adoration à l'église de GRILLON (dans la sacristie à gauche du Chœur)</p> <p>17 h 00 Rencontre de l'équipe liturgique de Léopold MARIN</p> <p>18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p>20 h 30 Groupe de Prière à la chapelle de l'hôpital</p> <p>Mardi 28 janvier St Thomas d'Aquin</p> <p>15 h 30 Chapelet à l'église de RICHERENCHES</p> <p>18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p>20 h 00 Equipe de quartier chez Mireille et Henri VEYRADIER</p> <p>Mercredi 29 Janvier Saint Gildas</p> <p>08 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS</p> <p>10 h 30 Adoration et confessions jusqu'à 12 h 30 à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS avec le Père DALMET suivies d'un temps de louange jusqu'à 13 h 00</p> <p>17 h 30 M. le Curé rencontre la Communauté Paroissiale de VISAN au presbytère de VISAN</p>	<p>Jeudi 30 Janvier Ste Martine</p> <p>08 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p>14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS</p> <p>17 h 00 Réunion des prêtres et diacres</p> <p>19 h 00 Bilan et repas partagé pour l'équipe Crèche de VALRÉAS à la salle Cardinal Maury</p> <p>Vendredi 31 Janvier St Jean Bosco</p> <p>09 h 30 Messe à la chapelle de l'hôpital à VALRÉAS</p> <p>18 h 00 Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN précédée du chapelet</p> <p>20 h 30 Répétition du Chœur Saint Joseph</p> <p>Samedi 1^{er} Février Ste Brigitte</p> <p>09 h 30 Formation sur le Catéchisme de l'Eglise Catholique ouverte à tous</p> <p>10 h 30 Messe aux Capucins à VALRÉAS préparée par Marie-Jeanne et Marcel</p> <p>15 h 00 Assemblée Générale des Pénitents à la salle Cardinal Maury</p> <p>17 h 45 Messe à l'église de GRILLON</p> <p>19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention de la défunte Edith CARRAUD (6^{ème} anniversaire de son décès)</p> <p>Dimanche 2 Février Fête de la Présentation du Seigneur</p> <p align="center"><i>Journée Mondiale de la Vie Consacrée</i></p> <p>09 h 30 Messe à l'église de RICHERENCHES</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de VISAN</p> <p>10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention des défunts Marthe PLENET, Edith CARRAUD, Marcelle et Emile BERNARD, Monique PAYS et familles COURSANGE-CLEMENT Jean FERRI-BONNET</p>
--	---



*« Laissant leur barque
 et leur père, ils le suivirent »*

Matthieu 4,22

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - VALRÉAS - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04.90.35.02.59.

EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 884 – 14.01.25

OBSÈQUES : à VALRÉAS, Jean FERRI-BONNET 86 ans. Nous le portons dans nos prières avec sa famille et ses proches.

VISAN : M. le Curé rencontrera la communauté paroissiale le mercredi 29 janvier à 17 h 30 au presbytère de VISAN. Il n'y aura pas de messe à VISAN le dimanche 9 février mais la veille le samedi 8 février à 17 h 45 en raison de la fête patronale de GRILLON.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÉNITENTS : le samedi 1^{er} février à 15 h 00 à la salle Cardinal Maury de VALRÉAS.

FIN DE VIE POUR UN ENGAGEMENT DE SOLIDARITÉ ET DE FRATERNITÉ : on trouvera, ci-après, la déclaration du Conseil Permanent de la Conférence des évêques de France du 16 janvier 2014, concernant le débat sur la fin de vie. Devant un sujet si grave et douloureux, l'essentiel est de rendre « plus manifeste le respect dû à toute personne » vivant ses derniers jours. Non à l'acharnement thérapeutique. Non à l'acte de tuer. Oui à un développement réel et qualitatif des soins palliatifs. Ce sont les solidarités familiales et sociales qui sont à renforcer. « Un projet de loi sur la fin de vie pourrait être déposé devant le Parlement d'ici la fin de l'année. Des rapports et des avis rendus publics ces derniers mois ont demandé des améliorations de la loi Leonetti. Cependant, améliorer la législation, ce n'est pas la changer fondamentalement. **Le sujet est trop grave pour ne pas agir avec prudence.**

Contrairement à d'autres, l'avis rédigé par un « panel de citoyens » propose de légaliser le « suicide médicalement assisté », sous condition d'une demande expresse d'une personne en fin de vie ou atteinte d'une maladie jugée irréversible. Aider un malade à mettre lui-même fin à ses jours ou provoquer délibérément la mort d'un patient à sa demande, ce qui est proprement appelé euthanasie, sont inacceptables. L'avis admet même la pratique de l'euthanasie sans consentement de la personne devenue incapable de s'exprimer !

Notre société cherche à « esquiver la mort » et redoute la proximité avec celui qui va mourir. Elle pourrait être ainsi conduite à des décisions inhumaines. Il importe donc de clarifier le vocabulaire et les buts poursuivis. Personne ne peut provoquer délibérément la mort, fût-ce à la demande d'une personne gravement malade, sans transgresser un interdit fondamental.

« Tu ne tueras pas » demeure une exigence morale majeure de toute société, et, pour les croyants, un commandement de Dieu. C'est le fondement de toute vie sociale respectueuse d'autrui, spécialement des plus vulnérables. Nombre de nos contemporains, en raison d'une maladie, d'un handicap ou de leur âge, se sentent devenus une charge pour leurs proches et un poids pour la société.

Ils souffrent de leur solitude, de l'indifférence d'autrui, du regard porté sur eux dans une société axée sur les valeurs d'autonomie et d'efficacité. Ceux qui en viennent à douter de la valeur et du sens de leur vie ont besoin « d'accompagnement, de solidarité et de soutien dans l'épreuve ». N'aurons-nous rien d'autre à leur proposer que de mettre fin à leur existence ?

Le suicide est souvent présenté de nos jours comme « une ultime liberté ». Mais en même temps, on s'alarme, à juste titre, des taux élevés de suicides particulièrement chez les jeunes et les personnes âgées. Comment réagir contre la banalisation du suicide et en faire en même temps la promotion ? Comment pourrions-nous juger nécessaire d'aider certaines personnes à affronter un épisode de détresse pour éviter l'irréparable, et, par ailleurs, encourager et assister d'autres personnes dans leur volonté de mourir ? Qui deviendrait le juge des vies qui ne valent plus d'être vécues ? Il serait discriminatoire d'estimer aussi différemment la valeur de la vie des uns et des autres.

Tout suicide affecte la solidarité et la volonté de vivre du corps social. Il est donc nécessaire et urgent de poursuivre un véritable engagement de solidarité et de fraternité. Beaucoup se sont investis pour soulager les douleurs et les souffrances de la fin de vie mais « la tâche à accomplir est encore immense ». Les campagnes médiatiques de promotion d'une nouvelle loi contribuent malheureusement à détourner l'attention des indispensables réformes à entreprendre, parmi lesquelles l'accès à « des soins palliatifs et à un accompagnement » à « toute personne malade dont l'état le requiert ».

Notre conviction profonde est qu'un changement législatif ne peut avoir pour objectif que de rendre plus manifeste le respect dû à toute personne en fin de vie. Cela passe par le refus de l'acharnement thérapeutique, le refus de l'acte de tuer ; ainsi que par le développement des soins palliatifs et le renforcement des solidarités familiales et sociales. »

ZABULON ET NEPHTALI : « Dans les temps anciens, le Seigneur a couvert de honte le pays de Zabulon et le pays de Nephtali ; mais ensuite, il a couvert de gloire la route de la mer, le pays d'au-delà du Jourdain, et la Galilée, carrefour des païens ». Les deux fils de Jacob cités ici sont, l'un, l'enfant de Léa, et l'autre, celui de Bilha, servante de Rachel, laquelle, étant stérile, avait proposé à son mari, selon la coutume, d'enfanter 'par procuration', par adoption. Plus tard, quand Dieu eut fait sortir d'Égypte le peuple issu des fils de Jacob, et que fut enfin trouvée la Terre Promise, chacune des douze tribus reçut un territoire ; « Zabulon » couvrait à peu près la région de Nazareth et de Cana, de Naïm et du mont Thabor. « Nephtali » s'étendait des bords du lac, à l'ouest, en remontant au nord jusqu'au Liban. Leur terre frontalière, où l'Écriture (Juges 1) nous dit qu'ils n'avaient pas voulu exterminer les Cananéens, en se contentant de leur faire payer tribut, fut appelée « carrefour des nations ». C'est cette même région qui fut ravagée en 732 par les Assyriens, déportant une population vaincue, dominée, traînée en esclavage. Quand ce sort tragique prit fin, et que revinrent les exilés, le pays avait été repeuplé par des tribus mêlées, souvent païennes. Doute, découragement ! Mais notre Dieu est le Dieu des retournements, des renversements de situation, il est le Dieu des choses inattendues et inespérées. Ainsi, lorsque Jésus descend parmi nous, en quelle région grandit-il avec ses parents ? A Nazareth, dans le territoire de Zabulon ; et lorsqu'il commence sa prédication, recrute ses apôtres, accomplit ses premiers miracles, où s'est-il établi ? A Capharnaüm, et sur les bords du lac de Tibériade, pays de Nephtali.

On appellera plus tard ses disciples « les galiléens », du nom de cette terre méprisée, lieu de refuge et de passage pour les exilés, les étrangers, les déportés, frontière poreuse entre les juifs et le reste de l'humanité. Le message de Jésus s'adresse, de là, à tous les hommes : cette situation géographique est symbolique de l'universel. C'est pourquoi on peut être bien certain que notre Dieu, aujourd'hui encore, fait lever sa pâte et resplendir sa gloire au cœur du monde, dans les lieux les plus mêlés, les plus 'improbables', et que sa grâce travaille parmi nous malgré toutes nos faiblesses, chaque fois que nous prenons le risque d'aller vers nos frères. Notre pape ne nous répète-t-il pas inlassablement : 'Ne vous contentez pas de prier dans les églises, mettez-vous en marche, témoignez dans les périphéries ! Parlez à l'incroyant, écoutez le pauvre, soyez présents là où vivent et souffrent les hommes'. Au fond, il dit la même chose que toi, Seigneur : 'Convertissez-vous... car le royaume des cieux est tout proche !' Simone GRAVA